

Aide

Permis de Conduire



**Le CCAS du Breuil vous aide à
financer votre permis de conduire en
échange de 15h d'action citoyenne**

Informations auprès du CCAS : 03 85 73 90 54

CCAS de la Ville du Breuil
Centre François Mitterrand - 46 route de couches - 71670 LE BREUIL
03 85 73 90 54 - mairie@lebreuilbourgogne.fr - www.lebreuilbourgogne.fr

Aide

Permis

de Conduire

Un coup de pouce pour prendre le volant de votre avenir !

Qui peut en bénéficier ?

Les brogéliens âgés de **15 ans et plus**, en **formation ou en recherche d'emploi** dont le revenu fiscal de référence est **inférieur à 25 000 €** pour une personne seule.

En échange, le bénéficiaire s'engage à :

- Suivre les cours de code et de conduite avec **assiduité**
- **Passer le permis dans les 12 mois** suivant la signature de la convention
- Réaliser une **action citoyenne de 15h** au service de la commune.

Quel est le montant ?

Le CCAS du Breuil vous aide à financer votre permis de conduire **jusqu'à 500 €** pris en charge (240 € pour le code / 260 € pour la conduite), versés directement à l'**auto-école partenaire** et une fois déduites toutes les autres aides (CE, CAF, ...).

Comment faire la demande ?

En remplissant le formulaire de candidature accompagné des pièces justificatives suivantes : Carte d'identité, Justificatif de domicile (- de 3 mois), Attestation sur l'honneur (si hébergé), Dernier avis d'imposition, Plan de financement.

Le formulaire est disponible auprès du CCAS.